

# Finistère à Gauche Finistère pour Tous

<http://finistereagauche.blogspot.com/>

La Lettre du Groupe Socialiste et Républicain  
Du Conseil Général du Finistère

novembre 2010, N°18

## Le Mot du Président



A l'heure où notre économie est confrontée à une crise importante et doit faire face à différentes mutations, le Conseil général du Finistère a fait de **l'économie et de l'emploi deux engagements majeurs de son action.**

Depuis 2008, toutes les politiques de développement économique ont connu des évolutions en vue de s'adapter aux nouvelles réalités. L'objectif étant **les créations d'emplois et des entreprises sur le territoire finistérien.**

La réalisation du nouveau navire qui remplacera le **Fromveur**, en cours de construction au chantier Piriou à Concarneau, répond à **cette exigence d'insertion** puisque 1500 heures de travail vont être effectuées par des personnes en insertion professionnelle.

La construction de l'EHPAD de **Guilers**, effectuée dans le cadre du Schéma « Bien Vieillir en Finistère » a pour but d'améliorer le cadre de vie des personnes âgées mais également de leur famille.

La signature du contrat de territoire avec la COCOPAQ vise à concilier trois enjeux importants : **organisation équilibrée du territoire, renforcement des déplacements doux et développement de l'habitat.**

Aussi, toutes ces actions entreprises par le Conseil général du Finistère, partagées par **le Groupe « Finistère à Gauche, Finistère pour tous »**, n'ont d'autre objectif que celui **d'apporter à tous les Finistérien(ne)s un cadre de vie de qualité en assurant l'avenir de leur territoire.**

Bien cordialement,

Didier LE GAC  
Président du Groupe  
« Finistère à Gauche  
Finistère pour tous »

## Une Politique... Des Politiques... Pour Tous

### Focus Sur

#### Le développement économique



La politique que mène le Conseil général en matière de développement économique  **vise à favoriser l'emploi et l'implantation des entreprises au sein du département.**

Face à la crise dont les effets continuent à se faire ressentir et aux mutations opérées dans divers secteurs, le Conseil général a décidé depuis 2008 de faire **évoluer sa politique de développement économique en adaptant les dispositifs d'intervention.**

La traduction de cet objectif a été la mise en place d'un schéma départemental de développement touristique, un nouveau livre bleu du nautisme, une stratégie pour la pêche, la refonte des politiques agricoles, la révision des aides économiques aux entreprises, **autant de changements contribuant à encourager les créations d'emplois et d'entreprises.**

**L'efficacité et la cohérence** sont les deux grands objectifs poursuivis au travers de la révision des aides économiques du Département. **L'efficacité**, en repérant les mesures qui paraissent répondre le mieux aux attentes en matière de créations d'emploi, et **la cohérence**, en coordonnant nos actions avec celles de la Région, chef de file pour la compétence économique.

L'attribution des aides économiques du Conseil Général du Finistère est **principalement réservée aux entreprises qui créent des emplois durables et qui intègrent des critères sociaux et environnementaux.**

Soucieux **d'encourager l'insertion professionnelle**, le Conseil général a mis en place des clauses d'insertion pour réintégrer des personnes éloignées du monde du travail dans la dynamique de l'emploi. **Ces clauses ont permis, en 2009, 172 accès à l'emploi sur le Finistère, dont 25% en situation durable.**

Aussi, au premier trimestre 2011, **paraîtra un guide des aides économiques** destinés à celles et ceux qui peuvent en bénéficier afin de faire connaître et rendre compréhensible les politiques publiques mises en œuvre par le Conseil général du Finistère.



## Signature du contrat de territoire avec la COCOPAQ (2010- 2016).



Photos : Le Télégramme.

**Pierre Maille**, Président du Conseil général et **Nicolas Morvan**, Président de la Communauté de communes du Pays de Quimperlé, en présence de **Michaël Quernez**, vice-Président et Conseiller général du canton de Quimperlé, **d'Yvon Le Bris**, Conseiller général du canton de Bannalec, **de Joël Derrien**, Conseiller général du canton de Scaër, de **Claude Jaffré**, Conseiller général du canton de Pont-Aven, et de **Marie-Isabelle Doussal**, Conseillère général du canton d'Arzano, ont, lundi 29 novembre, signé le **Contrat de Territoire de la Communauté de communes du Pays de Quimperlé (COCOPAQ)**.

Ce contrat définit les priorités d'intervention du Conseil Général pour les six prochaines années, sur la base d'un projet négocié et partagé avec les acteurs locaux, respectueux des compétences de chacun, autour de projets structurants ou emblématiques pour le territoire.

**Ce contrat de territoire** repose sur trois enjeux, partagés par le Conseil général et le partenaire.

- **Poursuivre l'organisation du territoire pour assurer un développement équilibré et autonome.**

Afin de doter la COCOPAQ d'outils indispensables à la construction d'un projet économique durable, il est prévu l'extension et des travaux de requalification de la zone d'activité de Kervidanou 3 ou l'aménagement de la Z.A. de Loge Begoarem à Bannalec.

Dans l'objectif de permettre le développement de nouvelles activités en préservant les ressources du territoire, une mise aux normes et un renforcement de l'usine de traitement des eaux du Zabrenn à Quimperlé seront effectués.

- **Renforcer la mobilité au sein du territoire par une structuration de l'offre de transport en lien avec le réseau départemental et avec Lorient.**

Un objectif qui va se concrétiser par la création d'itinéraires cyclables effectuée dans le cadre du « schéma communautaire des circulations douces » en lien avec le schéma vélo départemental.

- **Développer l'habitat et les services accessibles à tous.**

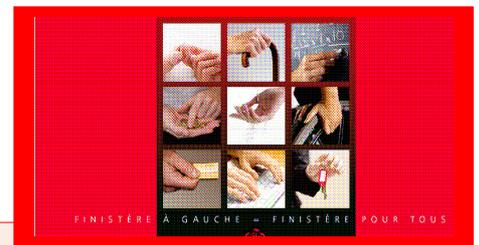
Dans le but de favoriser l'accès au logement pour tous, il est prévu la création de deux antennes de Foyer de jeunes travailleurs, une à Quimperlé et une autre à Moëlan-sur-Mer afin d'accroître une offre spécifique pour les jeunes en début de parcours résidentiel.

Soucieux de structurer et de développer les services à la population, et de mutualiser les moyens d'accès à la culture et au sport, il est prévu la requalification de la plateforme des services de Scaër, la création d'une maison des solidarités à Moëlan-sur-Mer, la construction d'une salle de spectacle à Quimperlé ou la réhabilitation de la Maison musée du Pouldu à Clohars-Carnoët.

**Le montant global des engagements financiers du Conseil Général dans le cadre de ce contrat de territoire s'élève à 5 260 624€.**

# Actualités du Groupe

## «Finistère à Gauche, Finistère pour Tous»



### Visite du chantier du nouveau navire de la flotte départementale.



Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère, en présence de Chantal Simon-Guillou, Présidente de la commission territoires et environnement et conseillère générale du canton Brest- Plouzané et de Jean-Paul Le Roux, conseiller général du canton de Concarneau, et Pascal Piriou, Président du Directoire de PIRIOU, ont, mercredi 24 novembre, **effectué la visite officielle, à Concarneau, du chantier du nouveau navire qui succédera au Fromveur.**

**Soucieux de garantir la continuité territoriale sur l'ensemble du département**, le Conseil général du Finistère a mis en place une desserte maritime vers les grandes îles du département.

**Afin d'assurer une desserte de qualité**, il a été décidé en 2007 la construction d'un navire pour remplacer le Fromveur en raison de l'ancienneté de l'état de service de ce navire.

Après une période de concertation, a été prévu de réaliser un navire mixte, c'est-à-dire destiné aux transports de passager et du fret **sur les liaisons Brest, Le Conquet, Molène, Ouessant et occasionnellement Audierne-Sein.**

Long de 45 mètres, d'un tirant d'eau maximum de 2,70 mètres et d'une vitesse de déplacement de 15 nœuds, il pourra accueillir jusqu'à 365 passagers.

Ce navire, actuellement en construction, présente plusieurs particularités dont celles **d'être accessible aux personnes à mobilité réduite** grâce à la mise en place d'un ascenseur et **d'être adapté aux conditions particulières de la Mer d'Iroise et de ses ports.**

Le Conseil général a voulu faire de ce chantier **un modèle en matière d'application des principes du développement durable.** Le Conseil général a souhaité **favoriser l'insertion de personnes en difficultés sociales** afin qu'elles gardent un pied dans le monde du travail. La traduction de cette volonté va être la réalisation de 1500 heures de travail par des personnes en insertion professionnelle.

Dans le domaine environnemental, le **navire respectera la marque « cleanship »**, un label qui garantit que les rejets de polluants soit conforme aux normes réglementaires et même au-delà. Attaché à assurer le confort des passagers et des équipages, le chantier accorde **une réelle attention à la prévention contre le bruit et les vibrations** par le biais de travaux visant à une absorption des sons.

La construction de ce navire, dont le montant est de **12, 2 millions d'euros, et qui sera livré hiver 2011**, exprime la volonté du Conseil général d'assurer une desserte maritime vers toutes les îles du Finistère.

## Inauguration de l'EHPAD de Guilers

**Pierre Maille**, Président du Conseil général et **Pascale Mahé**, Vice-présidente du Conseil général et conseillère générale du canton de Brest- Cavale Blanche- Bohars- Guilers, ont, jeudi 18 novembre, participé à l'inauguration de La Résidence mutualiste « Les Petits Pas » de Guilers.

Ce nouvel établissement, dont la gestion est assurée par les Mutuelles de Bretagne, a été construit **dans l'objectif d'apporter aux personnes âgées et à leurs familles, un ensemble de services et de soins complets, de l'intervention à domicile jusqu'à l'hébergement adapté.**

L'EHPAD de Guilers présente ainsi une capacité de 80 places dont 40 pour des personnes dépendantes en hébergement permanent, 36 pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et 4 places d'hébergement temporaire.

Plusieurs salles d'activités, un salon de coiffure, un espace bien-être et de vastes terrasses ont été conçus afin de faire de cette résidence un lieu de vie très agréable. Ont également été aménagés à l'extérieur un patio et un jardin visant à améliorer le bien-être des résidents.

La réalisation de cet EHPAD, dont la participation financière du Conseil général est **de 1,6 million d'euros**, s'inscrit dans le cadre du **Schéma « Bien vieillir en Finistère »** qui a pour objectif de créer d'ici à 2013, **516 nouvelles places d'hébergement en établissement** réparties de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire.

## En Bref

A l'occasion des 25 ans du festival Film court européen, Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère, a publié un éditorial.

Et d'une édition l'autre, jamais ne se lasse le court-métrage brestois qui promène son inspiration cinématographique en favorisant la découverte de nouvelles ressources et l'émergence de jeunes créateurs.

Ainsi ce concours **Estran** qui donne la possibilité au Conseil général de contribuer à l'accompagnement des cinq réalisateurs primés, et favorise la diffusion de ces œuvres dans le cadre d'un programme en tournée sur le territoire finistérien.

Traversé par des générations d'artistes peintres, le Finistère est également ouvert depuis longtemps aux autres formes d'expression culturelle, à toutes les démarches contemporaines, et plus particulièrement l'audiovisuel ; ses festivals rythment nos moments de loisirs mais aussi d'éducation populaire et de réflexion sur le monde, à l'image d'un Finistère ouvert aux autres.

Dans un contexte de contraintes budgétaires resserrées et d'un risque de désinvestissement de l'Etat et des collectivités publiques du champ culturel, le Conseil général s'efforcera – autant que faire se peut – de rester aux côtés des acteurs départementaux qui, par leur dynamisme associatif et la qualité artistique de leurs actions, contribuent autant à la cohésion sociale qu'à l'attractivité du Finistère. En ces temps économiques difficiles, plus que jamais la culture reste pour nos concitoyens un vecteur important du *Vivre Ensemble*. Institutions ou associations, socioprofessionnels ou particuliers, jeunes ou aînés, tous peuvent se retrouver autour d'un moment d'émotion partagée.

Ce n'est pas un hasard si la Région Bretagne est classée 3<sup>ème</sup> région de France pour les salles art & essai, tandis que le Finistère est en tête des départements bretons. Le festival européen du film court y participe largement, et je suis heureux de l'en féliciter après un quart de siècle d'existence.

## L'Humeur

La réforme territoriale est passée...



Le 17 novembre dernier, le projet de loi portant réforme des collectivités territoriales a été définitivement adopté .

Désormais :

**Le Conseiller territorial**, cet élu qui siègera à la fois au Conseil général et au Conseil régional, **sera mis en place dès 2014**.

Et la **redéfinition des compétences** entre les départements et les régions ainsi que l'interdiction des financements croisés **est renvoyée au 1<sup>er</sup> janvier 2015**.

Tous ces futurs changements n'ont qu'un but, celui **d'affaiblir les Conseils généraux et régionaux face aux pouvoirs d'Etat**.

Ils marquent un coup d'arrêt à toutes les grandes avancées réalisées en matière de décentralisation.

Chose inquiétante quand on sait qu'il est stipulé au sein de notre Constitution le fait que la France soit « **une République décentralisée** ».

Toutefois, l'adoption de cette réforme n'apparaît pas étonnant dans la mesure où depuis 2007, **Nicolas Sarkozy n'a eu de cesse de critiquer le bilan des collectivités**, les accusant de tous les maux financiers pour notre pays alors qu'elles réalisent 73% de l'investissement public.

La vraie raison à l'origine de cette réforme est que le Président de la République, **animé par un esprit de revanche**, du fait qu'aux dernières élections cantonales et régionales la gauche ait gagnée un certain nombre de collectivités, **semble vouloir mettre un terme à toute forme de contre-pouvoir**.

Aussi, cette réforme marque le retour de la France centralisée à un moment où il aurait été préférable d'opérer **une véritable décentralisation porteuse d'efficacité et de cohérence pour l'ensemble de nos territoires**.

## Les élu(e)s du Groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous »

Pierre MAILLE, Daniel ABIVEN, Yvon ABIVEN, Patricia ADAM, Yvon BERTHOU, Maryvonne BLONDIN, Nathalie CONAN-MATHIEU, Daniel CROFF, Joël DERRIEN, Jacqueline DONVAL, Marie-Isabelle DOUSSAL, Jacques EDERN, Francis ESTRABAUD, Richard FERRAND, Jean-Luc FICHET, Jean-Paul GLEMAREC, Claude GUIAVARC'H, Joëlle HUON, Armelle HURUGUEN, Claude JAFFRE, Georges KERGONNA, Marie France LE BOULCH, Yvon LE BRIS, André LE GAC, Didier LE GAC, Annick LE LOCH, Jean-Paul LE ROUX, Pascale MAHE, François MARC, Roger MELLOUET, Yves MENESGUEN, Gilbert MONFORT, Jean-Luc POLARD, Michaël QUERNEZ, François RIOU, Réza SALAMI, Nathalie SARRABEZOLLES, Chantal SIMON-GUILLOU, Raynald TANTER, Dominique TRETOUT.

### Contacts

**Directeur de la Publication : Didier Le Gac**

**Conception et Rédaction : Tristan Boursicot**

**Impression : Presses Associatives du Finistère, Brest**

**Groupe Finistère à Gauche, Finistère pour Tous**

**Conseil Général du Finistère**

**32 boulevard Dupleix**

**29196 Quimper Cedex**

**Tel : 02 98 76 60 32**

**Toute l'actualité du Groupe sur le Blog**

**<http://finistereagauche.blogspot.com/>**



FINISTÈRE À GAUCHE - FINISTÈRE POUR TOUS

LE MANIFESTE  
CANTONALES  
2008

